



Le 5 mai 2021

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Objet : Révision des annexes Québec des normes de fiabilité IRO-002-4, IRO-010-2, TOP-001-3 et TOP-003-3 - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre référence: R-4001-2017 / Notre référence : R053575

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2021-047 de la Régie, le Coordonnateur dépose les normes de fiabilité et leurs annexes Québec au dossier mentionné en objet, dans leur version française et anglaise, comme **pièces HQCF-8, documents 1 et 2 révisées**.

Le Coordonnateur informe la Régie avoir rectifié la mise en forme des Annexes Québec déposées ce jour en remplaçant le titre et le numéro des normes de fiabilité de celles-ci par le terme « aucune disposition particulière », afin d'être cohérent avec les pratiques réglementaires actuelles.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL
JC/
p.j.